

ACCEPTATION MEDICALE : ASSURANCE SOLDE RESTANT DU (en vigueur du 01/07/2025)				
	≤ 225.000 €	225.001 – 325.000 €	325.001 – 450.000 €	> 450.000 €
≤ 45 ans	A1	A1	A1 + A2	A2 + B2 + labo + Cotinine (non fumeur)
46 – 50 ans	A1	A1 + A2	A2 + B2 + labo	A2 + B2 + labo + ECG (uniquement au repos) + Cotinine (non fumeur)
51 – 55 ans	A1 + A2 + B2	A1 + A2 + B2	A2 + B2 + labo	A2 + B2 + labo + ECG (uniquement au repos) + PSA/mammo + Cotinine (non fumeur)
56 – 70 ans	A1 + A2 + B2	A2 + B2 + labo	A2 + B2 + labo + ECG (uniquement au repos)	A2 + B2 + labo + ECG (uniquement au repos) + PSA/mammo + Cotinine (non fumeur)

Les formalités médicales indiquées dans le tableau sont minimales et peuvent faire l'objet d'éventuel(s) examen(s) complémentaire(s) demandé(s) par la compagnie. Ces examens peuvent entraîner une augmentation de la prime.

Pour déterminer les formalités médicales, il sera tenu compte de tous les contrats existants auprès de la société

A1	déclaration de bonne santé, S'il est répondu OUI à l'une des questions (ou pas de réponse), questionnaire médical
A2	questionnaire médical
B2	rapport médical incluant une analyse des urines et un test HIV
ECG	ECG
labo	analyse complète de sang et des urines
PSA	prostatic specific antigen (uniquement pour les Hommes)

Un questionnaire devra être rempli pour les sports(*) et professions(*) avec un risque élevé pratiqué par l'assuré. Quel que soit le capital assuré.

(*) Entre autres : Aviation (avions sans moteur), Aviation (avions avec moteur), Militaire, Pompier - Protection Civile, L'ordre public et la sécurité - La police, Produits dangereux, Pétrole - Gaz, La plongée, Motocyclisme, La voile, Spéléologie, Sports de neige, Parapente - Parachutisme, Safari et la chasse, Journaliste - Photographe de presse - Caméraman, Le sport automobile, Les sport équestres - Le sport hippique, Bateaux à moteur, Montagnes - Alpinisme